

NOTICE POUR SOUMETTRE ET COMPLÈTER LE DOSSIER DE DEMANDE

Merci de la lire avant de nous adresser votre dossier

ORGANISMES SOUTENUS

- La Fondation Brageac soutient des associations, coopératives, organismes à but non lucratif ou à lucrativité non distribuée.
- Nous privilégions les projets présentés par des organismes de taille petite ou moyenne, n'ayant pas accès aux grands bailleurs.
- Nous privilégions les organismes qui se donnent les moyens d'un autofinancement.
- Pour les organismes dont le budget annuel dépasse 5 millions €, nous ne soutenons que des projets réellement innovants, favorisant le changement d'échelle, l'essaimage, l'intrapreneuriat
- Nous soutenons des projets hors de France, sous condition que l'association demandeuse soit basée en France ou en Europe

PROJETS

Avant de soumettre un dossier de demande de soutien, vérifiez que votre projet correspond bien à l'un des domaines d'action de notre fondation :

- Education et formation, en particulier les projets visant à « apprendre à apprendre »
- Insertion professionnelle et sociale
- Aide au développement (agriculture, accès aux services élémentaires : eau, énergie)
- Entrepreneuriat social

Une attention particulière est accordée aux projets :

- Socialement innovants
- Durables
- Duplicables
- Visant à terme une viabilité économique

Assurez-vous que vous pouvez répondre positivement à ces trois questions :

- **Le projet est-il un facteur de changement durable pour les bénéficiaires ?**
- **Le projet renforce-t-il l'autonomie des personnes aidées ?**
- **Les bénéficiaires du projet contribuent-ils au projet ? Y a-t-il une forme de réciprocité, même asymétrique ?**



Si ce n'est pas le cas, votre projet a peu de chances d'être retenu.

Inutile de nous solliciter pour :

- . les projets d'urgence
- . les projets dans le domaine médical
- . les voyages, expositions, livres, films, séminaires.

ALLOCATIONS

Nous pouvons soutenir un projet pendant 1 à 3 ans, sous réserve d'un rapport intermédiaire concluant. Le montant alloué varie de 5.000 à 25.000 €.

Nous ne finançons pas de dépenses déjà engagées.

DOSSIER

Le dossier de demande est à compléter en ligne fondationbrageac.optimytool.com .

En cas de difficultés vous pouvez nous contacter à l'adresse contact@fondationbrageac.org

SELECTION

Sur la base de ce dossier de demande, le comité réalise une première sélection des projets.

A l'issue de la pré-sélection, les associations sont informées des résultats dans le mois suivant.

Un avis négatif ne signifie pas que le projet n'est pas utile ou pertinent, mais qu'il ne correspond pas bien à nos domaines d'intervention et critères de sélection, ou que d'autres projets ont recueilli plus d'avis favorables.

Pour les projets sélectionnés, un membre du comité rencontre l'organisme porteur pour instruire de manière approfondie le projet. L'organisme ou son représentant en France sera invité à venir présenter le projet au comité, qui décide alors d'allouer ou non la subvention demandée.

Le comité se réunit 3 fois par an

CALENDRIER INDICATIF

Date de dépôt des dossiers de demande	Pré-sélection sur dossier	Réponse sur présélection, puis Instruction	Présentation au comité et sélection
Janvier Février	Mars	Avril	Mai
Mars Avril	Mai	Juin	Octobre
Mai Juin	Juillet	Septembre	Octobre
Juillet Aout	Septembre	Octobre	Janvier
Septembre Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Novembre Décembre	Janvier	Mars	Mai

Le délai entre le dépôt du dossier et la décision est donc d'environ 4 à 7 mois :

Un projet adressé en avril sera éventuellement approuvé au comité du mois d'octobre

Un projet adressé en septembre sera éventuellement approuvé au comité de janvier